

 POUR VOTRE INFORMATION :

Guide des plantations adaptées à la sécheresse
consultable dans nos locaux ou sur le site :
<http://www.tourisme-marignane.com>

 Site des Villes et Villages fleuris :
<http://www.cnvfvf.fr>



NOS HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, ouvert en non-stop le mardi



OFFICE DE TOURISME
MARIGNANE
entre soleil et eau

COURS MIRABEAU • 13700 MARIGNANE

04 42 31 12 97

officedetourisme@ville-marignane.fr

www.tourisme-marignane.com

 <http://www.facebook.com/officedetourismemarignane>



Marignane en Fleurs

**CONCOURS ANNUEL
DES MAISONS ET
BALCONS FLEURIS**

L'Office de Tourisme
de Marignane organise
en partenariat avec
la Ville de Marignane
ce concours ouvert à tous
les résidents de la commune
embellissant leur balcon,
petit & grand jardin
VISIBLES DE LA RUE



OFFICE DE TOURISME
MARIGNANE
entre soleil et eau



**INSCRIPTIONS
JUSQU'AU 17 AVRIL
PASSAGE DU JURY
DEBUT MAI**

MODALITÉS DU CONCOURS ANNUEL DE MARIGNANE EN FLEURS

Article 1 : Objet du concours et critères de sélection

Le concours a pour objet de récompenser les actions menées par les particuliers, les professionnels et les institutions en faveur de l'embellissement et du fleurissement de Marignane.

Pour les particuliers, seules les décorations florales visibles de la voie publique seront notées. Les fleurissements et aménagements doivent être conséquents et intéressants.

Les critères de notations sont les suivants : (4 critères, chacun noté sur 5 points) :

- Diversité botanique ; utilisation de plantes vivaces, de plantes méditerranéennes peu gourmandes en eau sera privilégiée
- Esthétique et harmonie des compositions (association végétale, couleurs, volumes)
- Créativité
- Qualité d'entretien, propreté des espaces extérieurs, état des clôtures et des façades

Article 2 : Catégories du concours

Quatre catégories seront représentées :

- Maison avec Jardin,
- Balcon, Terrasse, Fenêtre,
- Fleurissement Collectif : Ecole, Copropriété, Etablissement Public, Professionnels du Tourisme et Commerces,
- Mur, Clôture paysager et décor floral.

Article 3 : Organisation et inscription au concours

L'organisation du concours communal de Marignane en Fleurs est confiée à l'Office de Tourisme, qui met en place un jury communal.

Le passage du jury se fera début mai.

Les personnes désirant participer au concours devront :

- Soit retirer le bulletin d'inscription à l'Office de Tourisme.
- Soit le demander par courrier, téléphone ou courriel.
- Soit le télécharger sur le site internet.

Les coordonnées et horaires figurent en dernière page de ce document.

Article 4 : Déroulement du concours

Le jury a pour mission de désigner trois lauréats dans chaque catégorie.

Les autres participants non classés recevront un diplôme de participation.

La remise des prix, conviviale, aura lieu à la fin du concours.

Article 5 : Modalités

L'adhésion au présent concours entraîne l'acceptation sans réserve du présent règlement de la part du candidat, ainsi que des décisions prises par le jury. La participation au concours est entièrement gratuite.

Les membres du jury ne peuvent concourir.



BULLETIN D'INSCRIPTION "MARIGNANE EN FLEURS 2026"

A remettre à l'Office de Tourisme de Marignane dûment rempli et signé

Civilité*/Nom/Prénom :

Adresse complète** :

.....

.....

Tél. : Mobile :

Courriel :

*A préciser : M., Mme ou M. & Mme

** Pour la catégorie balcons, merci de préciser la position de l'appartement (exemples : 3^{ème} balcon à droite de l'immeuble, entrée n° ...).

Pour la catégorie maisons, merci de donner toutes précisions permettant de vous localiser.

Catégorie (cochez la case de la catégorie choisie) : *Pour les particuliers, seules les décorations florales visibles de la voie publique seront notées*

- ☐ Maison avec jardin,
- ☐ Balcon, Terrasse, Fenêtre,
- ☐ Fleurissement collectif : Ecole, Copropriété, Etablissement Public, Professionnels du tourisme et Commerces,
- ☐ Mur, Clôture paysager et décor floral.

AUTORISATION DE PRISE DE VUE

Je(nous), soussigné(s)

Autorise(ons) les membres du jury à photographier mon balcon/ma maison/mon établissement et à utiliser les clichés pour toute publication liée au concours en éditions et sur internet.

J'ai pris note que la cérémonie de remise des prix aura lieu en mairie.

J'ai bien pris connaissance des modalités et je m'engage à les respecter.

Marignane, le

Signature :

Vous souhaitant de très belles plantations, la Ville et l'Office du Tourisme de Marignane vous remercient de votre collaboration à l'embellissement de la ville.